

Observatoire de la nappe. Programme 2011. Axe 4 : Surveillance de la résorption des panaches de pollution aux COHV. Rapport de synthèse annuel.



La Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) a mis en place, en 1993, l'Observatoire de la Nappe alluviale (ONAP). Au droit de la collectivité, la nappe alluviale est impactée par plusieurs panaches de pollution par des composés organohalogénés volatils (COHV) dont certains sont très anciens. Dans ce contexte, la CUS réalise chaque année une mise à jour de la surveillance de la résorption des panaches de pollutions aux composés organohalogénés volatils (COHV). Ces travaux constituent l'axe 4 du programme ONAP.

Auteurs du document : CONSEIL REGIONAL ALSACE, AERM, COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG, BURGEAP

Obtenir le document : Agence de l'eau Rhin Meuse

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhin Meuse

Mots clés : ASSAINISSEMENT, EAU SOUTERRAINE, NAPPE LIBRE, POLLUTION DE L'EAU, COMPOSE ORGANIQUE VOLATIL, MICROPOLLUANT ORGANIQUE

Date : 2011-12-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 31651-04 RM

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Accéder à la notice source : <http://cdi.eau-rhin-meuse.fr/Record.htm?record=19289657124910078399>

Télécharger les documents : <http://cdi.eau-rhin-meuse.fr/GEIDFile/fichier.pdf?Archive=212333503051>

Département : 67

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/observatoire-de-la-nappe-programme-2011-axe-4-surveillance-de-la-resorption-des-panaches-de-pollutio0>